

Association Française de Strabologie

Présidente : **C. SpeegSchatz** Secrétaire générale : **MA. Espinasse-Berrod** Trésorier : **JP. Caramel** Secrétaire scientifique : **E. Laurent**
<http://www.afsstrabologie.org>

La fixation dans l'examen oculomoteur

A. PECHEREAU

Objet : L'examen oculomoteur est basé sur le postulat que, pendant la durée de l'examen oculomoteur, la fixation est assurée en permanence par la fovéola. Qu'en est-il réellement ?

Matériel et méthodes : À partir des données de la littérature et de cas cliniques de l'auteur, une analyse de ce problème sera effectuée.

Résultats : Si la fixation fovéolaire peut être considérée comme étant la règle pendant l'examen oculomoteur, il n'en est pas de même dans certaines situations oculomotrices. Les conséquences sur les observations cliniques et sur la façon de mener l'examen clinique en sont d'autant plus importantes..

Discussion et conclusion : L'examen oculomoteur est basé sur le postulat de la fixation fovéolaire. Ce postulat est erroné dans certaines situations cliniques. De ce fait l'observateur devra veiller à ce point particulier (les moyens de contrôle seront précisés) pendant l'examen clinique.